

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS HYDRIQUES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de Réfection du mur de soutènement en amont du
barrage Simon-Sicard - Phase 2
sur le territoire de la ville de Montréal
par Hydro-Québec**

Dossier 3211-02-317

Le 23 février 2026

*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard - Phase 2 par Hydro-Québec est recevable soit, qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle et tient compte de manière satisfaisante des observations et des enjeux soulevés lors de la consultation publique prévue à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date année-mois-jour	Événement
2019-06-25	Réception de l'avis de projet
2019-07-09	Délivrance de la directive ministérielle
Du 2019-07-17 au 2019-08-16	Consultation publique sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder
2019-09-11	Transmission des observations sur les enjeux soulevés lors de la consultation publique
2025-01-20	Réception de l'étude d'impact
2025-01-22	Dépôt de l'étude d'impact au registre
2025-04-02	Transmission à l'initiateur de projet du premier document de questions et commentaires issu de la consultation des ministères et organismes concernés
2025-07-17	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet au premier document de questions et commentaires
2025-10-03	Transmission à l'initiateur de projet du deuxième document de questions et commentaires issu de la consultation des ministères et organismes concernés
2025-12-23	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet au deuxième document de questions et commentaires

Date année-mois-jour	Événement
2026-02-19	Réception d'un complément d'information au deuxième document de questions et commentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Construit en 1929, le mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, faisant partie de l'aménagement hydroélectrique de la Rivière-des-Prairies, est actuellement vieillissant et présente des signes de détérioration. Le mur s'étend sur 1,3 km en berge de la rivière des Prairies et est situé dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (Ville de Montréal), un quartier résidentiel et institutionnel. Aux vues de son état, des travaux prioritaires (segments orangés sur la figure 1) ont été réalisés en 2018-2019 suivant la prise d'un décret de soustraction à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) par le gouvernement (décret numéro 909-2018 du 3 juillet 2018).

L'objectif du présent projet est de rétablir le niveau de sécurité du mur de soutènement en procédant à la réfection des secteurs restants (segments rouges sur la figure 1) de manière à respecter les normes de sécurité actuelles, en conformité avec la Loi sur la sécurité des barrages et le Règlement sur la sécurité des barrages. Les trois secteurs où sont prévus les travaux sont ceux du parc Louis-Hébert, de la résidence étudiante Ignace-Bourget et de l'église de La Visitation.

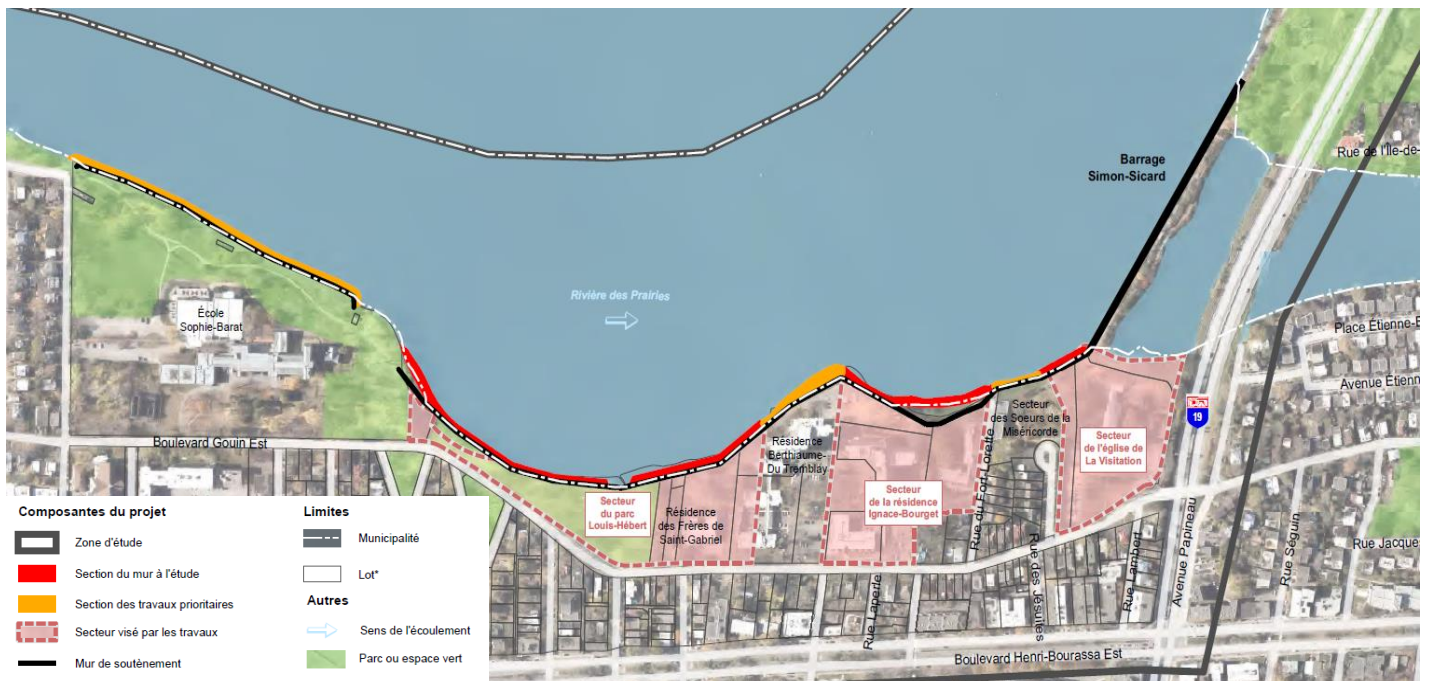


Figure 1: Localisation des secteurs de travaux visés par la phase 2 du projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard (source : Carte 3-3, Étude d'impact - Volume 1; Hydro-Québec, 2024)

Ces trois secteurs s'étendent sur une longueur d'environ 730 m. La variante retenue par l'initiateur pour les trois secteurs consiste à la mise en place d'un remblai en palier (enrochement) s'adossant au mur existant afin de le stabiliser. L'ouvrage aura la même élévation que l'actuel mur de soutènement, soit 18,3 m au-dessus du niveau de la mer, et nécessitera environ 88 000 m³ de matériaux de remblai (roches) sur une superficie d'environ 17 597 m² sur le littoral de la rivière des Prairies.

Selon l'échéancier, l'initiateur prévoit amorcer les travaux au printemps 2027 et les compléter à l'automne 2029. La remise en état de zones de travaux s'effectuera jusqu'au printemps 2030. Il est prévu que les travaux soient réalisés sur une période de quelques semaines par année, soit à l'été et à l'automne (entre août et décembre), sur une période de 3 ans. Le coût total approximatif, incluant les coûts associés aux possibles compensations environnementales, est évalué à 30,5 millions de dollars.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCCFP ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale des autorisations environnementales de Montréal et Laval;
- la Direction de l'adaptation aux changements climatiques;
- la Direction de l'expertise en décarbonation et efficacité énergétique;
- la Direction de la gouvernance et de l'évaluation de programmes;
- la Direction de la sécurité des barrages;
- la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique;
- la Direction principale de l'expertise hydrique;
- la Direction principale des espèces menacées ou vulnérables;
- la Direction régionale de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
- le ministère des Transports et de la mobilité durable.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC. *Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard – Étude d'impact – Volume 1 – Rapport*, par Hydro-Québec, décembre 2024, 324 pages, accompagné des 9 documents suivants;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Inventaire du milieu aquatique*, par Englobe, janvier 2018, 90 pages, 6 annexes;

- HYDRO-QUÉBEC. *Inventaire du milieu terrestre*, par Englobe, janvier 2018, 90 pages, 4 annexes;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Étude de potentiel archéologique*, par Archéotec inc., août 2018, 104 pages;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Inventaire pour la détection de tortues*, par Englobe, novembre 2018, 50 pages, 4 annexes;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Inventaire du milieu aquatique*, par Englobe, août 2021, 90 pages, 7 annexes;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Inventaire du milieu aquatique et suivi de l'aménagement du secteur de l'école Sophie-Barat*, par Englobe, novembre 2022, 114 pages, 7 annexes;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Rapport d'enquêtes et d'entrevues*, par Englobe, novembre 2022, 82 pages, 4 annexes;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Portrait sociodémographique et économique*, par Englobe, janvier 2023, 34 pages;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard – Étude d'impact – Volume 2 – Annexes*, par Hydro-Québec, décembre 2024, 188 pages, 9 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC. *Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs*, par Hydro-Québec, juin 2025, 184 pages, 4 annexes, accompagné des 9 documents suivants;
- HYDRO-QUÉBEC. *Évaluation environnementale de site – Phase 1 – volume 1 de 3*, par Englobe, novembre 2018, 406 pages, 3 annexes;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Évaluation environnementale de site – Phase 1 – volume 2 de 3*, par Englobe, novembre 2018, 348 pages;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Évaluation environnementale de site – Phase 1 – volume 3 de 3*, par Englobe, novembre 2018, 314 pages, 2 annexes;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Caractérisation environnementale sur glace 2019 – Centrale de la Rivière-des-Prairies – Étude d'avant-projet – Mur de soutènement rive droite digue Simon-Sicard (secteurs non prioritaires)*, par Englobe, avril 2019, 136 pages, 4 annexes;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Campagne d'investigations géologique et géotechnique 2019 – Caractérisation environnementale des sols et des sédiments – Travaux de réhabilitation du MSRD du barrage Simon-Sicard -Secteur de l'étude d'avant-projet*, par SNC-LAVALIN, décembre 2019, 128 pages, 4 annexes;

- HYDRO-QUÉBEC. *Étude de circulation pour les secteurs non prioritaire – Mur Simon-Sicard Phase 2*, par Intervia, 15 septembre 2023, 66 pages, 3 annexes;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Évaluation de l'adaptation aux changements climatiques*, par Englobe, mai 2024, 70 pages;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Étude hydraulique – Impact des aménagements sur le potentiel d'accumulation de débris*, par Fluvio, juin 2024, 62 pages, 1 annexe;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Fiches-résumés des projets potentiels de compensation*, par Englobe, mai 2025, 48 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Deuxième série*, par Hydro-Québec, décembre 2025, 82 pages, accompagné des 4 documents suivants;
- HYDRO-QUÉBEC. *Description quantitative & qualitative du cadre bâti*, par LUCELAFONTAINEARCHITECTE, septembre 2025, 29 pages;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Étude de potentiel archéologique subaquatique*, par IRHMAS, septembre 2025, 68 pages;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Secteur de la Visitation – Mise à jour des connaissances patrimoniales*, par Arkéos, septembre 2025, 70 pages;
 - HYDRO-QUÉBEC. *Inventaire du sumac aromatique*, par Englobe, 23 octobre 2025, 8 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Deuxième série – Mise à jour des réponses aux QC2-26, QC2-28 et QC2-34*, par Hydro-Québec, février 2026, 15 pages;

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 9 juillet 2019.

Par ailleurs, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MELCCFP.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la Loi.

Original signé par :

Gabrielle Gosselin, Géographe, M. Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques